



Fédération genevoise  
des structures d'accompagnement  
pour seniors

## Les structures d'accompagnement pour seniors

### Des lieux de vie, des lieux de travail



Dans le canton de Genève, l'actuel réseau des structures d'accompagnement et de soins de longue durée pour seniors, dont les établissements médico-sociaux, se caractérise par une grande variété d'établissements en termes de mission, de taille, de situation géographique, d'architecture, d'aménagement des locaux et d'organisation du travail. Cette diversité permet d'apporter une réponse à la pluralité des attentes des personnes âgées qui ont besoin de soutien.

Les structures membres de la Fegems poursuivent les mêmes objectifs :

- > Garantir des prestations adéquates et d'un haut niveau de qualité.
- > Stimuler la réflexion sur l'accompagnement de la personne âgée.
- > Promouvoir la formation du personnel et contribuer à la qualification de la relève.

Par ailleurs, elles s'engagent à respecter la Charte éthique de la Fegems et ses valeurs, ainsi que la Convention collective de travail (CCT) du secteur.

### QUATRE SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les structures d'accompagnement s'organisent autour de quatre secteurs d'activité, qui représentent une large palette de métiers, qualifiés et non qualifiés :

- Administration
- Animation
- Intendance
- Soins

Aujourd'hui, quelque 6'000 professionnel·les des quatre secteurs travaillent dans une structure d'accompagnement pour seniors. Dans une société qui évolue rapidement, les compétences professionnelles sont de plus en plus pointues. Elles relèvent d'un habile mélange entre le savoir-faire et le savoir-être. La qualité de l'accompagnement repose largement sur la bonne collaboration interdisciplinaire au sein des équipes professionnelles.

Dans cette perspective, le Pôle formation de la Fegems développe constamment ses prestations. Il conçoit et met en œuvre une politique de formation continue du secteur, en faisant la part belle à la digitalisation des dispositifs.



# Le secteur des soins

## Assistant·e en soins et santé communautaire (ASSC)

### LE MÉTIER

Être assistant·e en soins et santé communautaire (ASSC), c'est :

- Accompagner le·la résident·e dans tous les actes de la vie quotidienne et lui prodiguer des soins.
- Effectuer, sur délégation, des actes médico-techniques.
- Contrôler les paramètres vitaux des résident·es.
- Préparer et administrer des médicaments.
- Effectuer des réfections de pansements.
- Effectuer des travaux de désinfection et de stérilisation.
- Réaliser des tâches administratives et logistiques.
- Collaborer à des animations individuelles ou collectives.
- Effectuer des tâches domestiques relevant du secteur de l'intendance.

L'ASSC en EMS, au sein d'une équipe interdisciplinaire, participe à la prise en charge globale des résident·es en assurant un suivi constant au quotidien.

### LES QUALITÉS REQUISES

- Intérêt pour les travaux administratifs et logistiques
- Intérêt pour les soins médicaux
- Discrétion, tact et disponibilité
- Goût pour les relations humaines
- Aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Compréhension envers les personnes âgées

### LA FORMATION

La formation d'ASSC s'acquiert par un apprentissage en entreprise durant trois ans. Le titre obtenu est un certificat fédéral de capacité (CFC).

### LES ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES

- > Infirmier·ère HES ou ES, ambulancier·ère ES, technicien·ne en analyses biomédicales ES, technicien·ne en salle d'opération ES

### LES POINTS FORTS

- ❖ Soigner et assister les résident·es dans tous les actes de sa vie quotidienne
- ❖ Être une cheville ouvrière de l'équipe interdisciplinaire
- ❖ Bénéficier d'opportunités de développement professionnel dans les soins et l'animation



**EN SAVOIR PLUS :** [www.fegems.ch/travail/decouvrir-les-metiers/](http://www.fegems.ch/travail/decouvrir-les-metiers/)